



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 décembre 2014

## **Budget de l'ESR : Le gouvernement doit prendre ses responsabilités**

Ce matin, à l'occasion de la présentation devant le Sénat du projet de loi de finances 2015, **les sénatrices et les sénateurs ont fait le choix de refuser la baisse de 136 M€ imposée au budget initial de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'année 2015. Cette diminution concernait notamment, pour 70M€, le budget de fonctionnement des universités.**

Cette décision fait suite à l'adoption à l'unanimité d'un amendement en commission. **La FAGE salue l'initiative du Sénat, ainsi que la manifestation de son refus d'assister à l'hypothèque de la réussite étudiante** sous prétexte d'économies de bouts de chandelle.

Cette diminution de 136 M€ doit être appréhendée au regard de la situation véritable de nos universités. De plus en plus de jeunes font le choix de poursuivre leur cursus au sein d'une formation universitaire, en cohérence avec les objectifs fixés par le gouvernement. Nous devons nous en réjouir. Cependant, **s'il est avéré qu'il est difficile de maintenir un enseignement de qualité dans des conditions satisfaisantes à budget constant pour plus d'étudiant-e-s, il est certain que cela devient impossible en réduisant les crédits alloués aux universités.**

**Cette diminution intervient alors que la situation budgétaire des universités est déjà très tendue**, notamment à cause de l'absence de compensation intégrale par l'Etat du glissement vieillesse technicité (GVT) ainsi que des exonérations des frais d'inscription des étudiant-e-s boursier-e-s. Le gouvernement demande ainsi aux Universités d'être en mesure d'assumer de nouvelles charges avec un budget toujours plus serré. Cette problématique a d'ailleurs fait l'objet d'un amendement adopté en commission, exigeant du Gouvernement la publication d'un rapport sur les dépenses additionnelles obligatoires non compensées intégralement par l'Etat.

**La FAGE déplore ainsi l'incohérence consistant à fixer des objectifs ambitieux et louables d'accessibilité à l'enseignement supérieur et de réussite étudiante tout en diminuant l'effort financier. Si le budget est la manifestation de la volonté politique, force est de constater l'absence de volonté.**

Si les efforts du Sénat dans le rétablissement du budget initial de la MIREC constituent un signal positif envoyé aux étudiant-e-s et à l'ensemble de la communauté universitaire, la FAGE considère que la responsabilité de la garantie d'une préservation du budget revient au Gouvernement.

**La FAGE demande ainsi au Gouvernement de revenir lui-même sur la diminution qu'il a commandé aux député-e-s le 18 novembre dernier. La FAGE demande à ce que le Gouvernement s'engage immédiatement à préserver les moyens alloués aux Universités et à la réussite des étudiant-e-s.** Le cas contraire serait l'aveu du renoncement de la priorité qu'accordait le candidat Hollande à la Jeunesse, lors de la campagne présidentielle de 2012.

### contacts presse

**Yoann Conan**

Attaché de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

yoann.conan@fage.org

**Alexandre Leroy**

Président de la FAGE

06 86 63 41 44

president@fage.org

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESE et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, fondatrice de l'AFU, membre de l'ESU et du CNAJEP